

Point actualités Allemagne – SER / CAA de la zone (14/03/2020)

TRANSPORTS :

Le ministre fédéral de l'intérieur Horst Seehofer (CSU) a donné instruction, jeudi 12 mars, au président de la police fédérale Dieter Romann « d'intensifier de manière significative les contrôles à toutes les frontières intérieures ». La police fédérale de la Sarre a ainsi intensifié ses contrôles à la frontière avec la France, la région Grand Est ayant été déclarée zone à risque par l'Institut Robert Koch mercredi. Des tentes et éclairages ont été installés à la frontière pour la prise en charge des malades éventuels. L'interdiction d'entrée en Allemagne ne porte que sur les personnes malades (détectées fiévreuses). Les marchandises ne sont pas concernées par ce renforcement des contrôles.

Le trafic ferroviaire vers l'Italie est interrompu sur ordre des autorités allemandes. Les trains EuroCity Express (ECE) qui relie Francfort-sur-le-Main à Milan via Bâle (en passant par le Bade-Wurtemberg, Offenbourg et Fribourg) sont supprimés avec effet immédiat et ce jusqu'au 3 avril. Cette interdiction concerne également les liaisons longue distance de la Bavière vers l'Italie (Munich> Venise, Bologne). Le terminus de ces trains s'effectuera désormais en Autriche.

ENTREPRISES :

Les mesures annoncées par les ministres Peter Altmaier et Olaf Scholz sont :

- Mesures fiscales :

Les entreprises en difficulté pourront demander le report de charges fiscales, l'abaissement des paiements anticipés en cas de prévision de baisse d'activité, et bénéficier d'une bienveillance de l'administration (que ce soit les autorités fédérales (y compris les douanes) ou les autorités régionales) qui devrait s'abstenir de mettre en place des mesures accélérant l'impasse de trésorerie des entreprises. Le ministère fédéral des Finances a entamé des discussions en ce sens avec les Länder. Les mesures d'exécution (par exemple, les saisies de comptes) ou les majorations pour défaut de paiement seront supprimées jusqu'au 31 décembre 2020 tant que le débiteur est affecté par la crise du coronavirus.

- Facilitation de prêts garantis par la KfW :

Globalement, le gouvernement compte s'appuyer sur des dispositifs existants généraux de la KfW en affaiblissant les conditions pour en bénéficier et en augmentant la fraction de risque prise par le public.

- Renforcement du rôle des organismes de garanties mutuelles :

Rehaussement de la part des crédits de trésorerie maximale dans l'encours jusqu'à 50% pour leur permettre de faire plus de garanties sur les prêts des banques commerciales ; participation de l'Etat fédéral à 10% dans les nouvelles prises de risque ; accélération des décisions : jusqu'à 250 k€ en moins de 3 jours.

- Programme spécial de la KfW :

Possibilité de garantie des crédits d'investissement jusqu'à 90% et des crédits de trésorerie jusqu'à 80%. Le budget fédéral comporte un cadre de garanties de 460 Md€. Accroissement de 93 Md€ envisagé.

- Crédits-export :

Facilitation des crédits-export et refinancement KfW pour les banques si nécessaire.

- Mesures européennes :

Le gouvernement fédéral se montre en faveur des annonces récentes du superviseur bancaire d'utiliser les marges de manœuvre afin de permettre de continuer au maximum le crédit aux entreprises.

- Mesures économiques et sociales :

Le Bundestag a voté, dans le cadre d'une procédure accélérée et à l'unanimité, la loi sur le travail de demain (Arbeit-von-Morgen-Gesetz) dont une des mesures permet un allègement des conditions d'obtention du chômage partiel en cas de conséquences économiques dues la propagation du coronavirus. La loi a été approuvée à huit clos par le Bundesrat. Elle devrait entrer en vigueur début avril.

Le ministre des finances, Olaf Scholz, et le ministre de l'économie, Peter Altmaier, prévoient des aides de liquidité de plusieurs milliards pour les entreprises dans le cadre de la crise. Il s'agit de protéger les entreprises et les emplois. Il y aura également des reports d'impôts.